

Pour vos travaux, choisissez un entrepreneur de l'APCHQ

Effectuer des travaux de rénovation ou de construction représente un investissement très important et comporte plusieurs étapes.

Pour vous faciliter la vie, voici cinq bonnes raisons de faire affaire avec un entrepreneur membre de l'APCHQ!



UN CHEF D'ORCHESTRE

Votre entrepreneur membre de l'APCHQ planifie, coordonne et gère toutes les étapes des activités associées à votre projet. Il fait la lecture et l'interprétation de vos plans et devis, il connaît la législation et la réglementation reliées à vos travaux et il s'occupe de l'estimation des différents coûts et des soumissions. Votre entrepreneur, qu'il soit général ou spécialisé, mettra son expertise au profit de votre projet!



UNE ÉCONOMIE DE TEMPS

N'est pas entrepreneur qui veut! Pour mener à terme des travaux, cela nécessite des compétences, du temps et de la patience. En confiant vos travaux à un entrepreneur membre de l'APCHQ, vous vous assurez que votre projet se réalise beaucoup plus rapidement que si vous l'entrepreniez vous-mêmes, à temps perdu.



UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Votre entrepreneur membre de l'APCHQ a accès à une équipe complète d'experts pour le conseiller sur les meilleures pratiques de construction et les matériaux à utiliser, ou encore pour lui offrir des formations sur mesure et une vaste gamme de contrats préparés par des professionnels en droit de la construction. L'APCHQ met toute son expertise au bénéfice de ses entrepreneurs et, par le fait même, de leur clientèle!



UNE LICENCE DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (RBQ)

Votre entrepreneur membre de l'APCHQ détient une licence de la RBQ, nécessaire à la réalisation de la forte majorité des travaux de construction et de rénovation. Vous avez donc la confirmation qu'un organisme gouvernemental a attesté les connaissances de l'entrepreneur pour la licence octroyée.



DES RECOURS EN CAS DE PÉPIN

L'Association offre à tous ses membres le cautionnement de licence exigé par la RBQ. Bien que personne ne souhaite de pépins, sachez que ce cautionnement vous offre des recours en cas d'inexécution d'une obligation prévue au contrat. Avec un bricoleur du dimanche, vous n'auriez pas cette protection!

Trouvez un entrepreneur sur mesure grâce à une Association présente au quotidien!